en savoir plus...

Accentuation
Il s'agit de rendre plus nette la photographie en accentuant un contraste de bords. C'est une technique très pointue et il existe de nombreuses manières de procéder selon l'image, le sujet, etc. il est cependant impératif de connaître l'usage futur de votre image (web, impression, etc.). Nous pouvons également traiter vos photos juste avant son utilisation et non avant livraison.

Bit:

c'est la plus petite unité informatique manipulable par une machine numérique. Seuls deux état sont définis : I (vrai) et 0 (faux). Cet traiitement de l'information se nomme codage binaire.

Copies basse définition optimisées pour le web
Comme il est expliqué plus haut - Formats de Fichiers ... -, les photos numériques haute définition que nous vous livrons sur CD ou DVD peuvent mettre longtemps à s'afficher sur votre ordinateur particulièrement si celui-ci n'est pas récent, c'est la contrepartie de la qualité. Pour remédier à ce problème, nous pouvons vous faire 1 copie en basse définition des images. Celles-ci s'afficheront rapidement et vous permettront de faire rapidement votre choix sur n'importe quel ordinateur et d'envoyer directement ces images en pièces jointes par mail.

Définition :

elle représente la taille d'une image numérique et s'exprime en pixels (nombre de colonnes multipliée par le nombre de lignes. Exemple: une image de 2.000 pixels de hauteur sur 3.000pixels de large se note 2.000 x 3.000 et donne une définition de 6 Mpix.

Droit d'Auteur

Le droit d'auteur est un régime particulier s'appliquant entre autre aux photographies. Concrètement lorsqu'un client désire utiliser une photographie, l'auteur lui cède contre paiement les droits de reproduction de cette image en spécifiant l'utilisation de la photographie (Brochure, Affiche, Site web, etc.) et éventuellement la durée de la cession et la zone géographique.

Le photographe reste propriétaire du cliché et si le client désire utiliser de nouveau la photographie pour un support différent, il doit reverser des droits. En pratique, ce régime s'applique surtout aux images déjà réalisées ou aux photographies exceptionnelles que le photographe serait incapable de réaliser sur commande.

il existe un barème officiel de l'UPC.

Droits Cédés

Mieux adapté aux entreprises, artisans, vignerons, artistes et commerçants, la cession de droit permet au client d'être réellement propriétaire des photographies, pour une durée déterminée ou même définitivement.

En pratique, le client passe commande au photographe qui facture des honoraires, l'image est cédée au client qui en reste seul propriétaire.Il existe des restrictions d'usage pour les campagnes publicitaires avec affichage. La mention du nom du photographe reste cependant obligatoire, lisible et placée immédiatement à proximité de l'image, le droit moral étant inaliénable (article 6 - loi de 1957).

Droit à l'image et au respect de la vie privée

Le droit à l'image n'existe pas en droit français, c'est une expression commode pour désigner le droit au respect de la vie privée. En vertu de ce droit, il est interdit de photographier une personne dans sa propriété ou sa voiture par exemple et à plus forte raison de publier une telle image. En pratique, les tribunaux ont souvent donné raison, en l’absence de texte clair, aux plaignants y compris pour des images réalisées dans un espace public. Il est dès lors indispensable de faire signer une autorisation de publication aux personnes photographiées ou de faire appel à des figurants professionnels.

En ce qui concerne les images de maisons, châteaux et tous biens mobiliers, la cour de cassation a rendu un arrêt particulièrement clair, en mai 2004, précisant que dès lors que le bien est situé sur ou visible depuis le domaine public (ou ouvert au public), les photographes étaient habilités à faire et commercialiser des images, sans besoin d'autorisation du propriétaire.

Je peux vous fournir un modèle d'autorisation d'utilisation d'image élaboré par des juristes que vous pou vez faire signer à votre personnel

Espace couleur et colorimétrie

C'est l'une des notions les plus complexes en photo numérique et pourtant l'enjeu est d'importance : il s'agit que les couleurs des images prises par le photographe s'affichent de manière identique sur son ordinateur et celui de votre graphiste ou votre imprimeur. Un espace couleur est une sorte d'échelle plus ou moins étendue comprenant toutes les couleurs. Il en existe 2 principalement : lesRGBmajoritaire sur le web et par défaut installé sur la plupart des écrans ainsi que sur les MAC et le Adobe RGB 1998 utilisé par les photographes, graphistes et imprimeurs. Une photo peut vous être livrée sous l'un ou l'autre espace, mais il est utile de demander à la personne qui traitera vos images dans quel "espace couleur" il travaille.

Envoi des images, mail, FTP, CD ou DVD

L'envoi des images se fait généralement sur CD ou DVD - vous conservez ainsi un support matériel où sont stockées vos photos. Si la rapidité est de mise cependant, le plus simple est un envoi via FTP. Si vous possédez un site, vous avez ou pouvez avoir une adresse FTP. Le plus simple est de demander à votre administrateur système. L'envoipar We Transfer est une autre solution.

Services - facturés en supplément des honoraires, nous vous proposons plusieurs services pour vous faciliter le travail

Copies basse définitions, légendage, indexation, accentuation, autant de termes techniques qui désignent des petits plus qui peuvent vous faciliter le vie.

Format d'image

:

il existe plusieurs dizaines de formats d'enregistrement propres au domaine de la sauvegarde d’images numériques. les formats les plus utiles au photographe sont le jpeg (format commun à

tous les appareil numériques (rapport poids/qualité très satisfaisant), Tiff (lourd mais excellente qualité)et *raw* (meilleure qualité possible mois aucune standardisation car chaque marque d'appareil photo a développé son propre format *raw,*
incompatible avec celui des marques concurrentes).

Formats de fichiers en photo numérique, Jpeg, Tiff, Raw etc.
Il existe de nombreux formats de fichiers en photo numérique, avec pour chacun des avantages et des défauts et une spécificité qui les fait correspondre à tel ou tel usage.

Le format Jpeg
C'est le format utilisé par défaut des appareils amateurs. Il s'agit d'un format compressé dont les avantages sont légèreté (au sens du poids du fichier) et standard (la plupart des programmes peuvent l'ouvrir). Une image prise en format Tiff - non compressé - peut peser jusqu'à 37 Méga-octets contre 2 ou 3 MO pour le Jpeg. On utilise ce format pour le reportage évènementiel et chaque fois qu'il faut envoyer au client les images par mail ou FTP afin de gagner en temps de transmission. On utilise aussi le format Jpeg pour réaliser des copies "basse définition" des images Tiff afin de permettre un affichage des photos plus rapides sur l'écran de l'ordinateur. Principal défaut : la compression Jpeg est destructrice et en cas d'impression et d'agrandissement, la qualité est moindre qu'en Tiff.

Le format Tiff
C'est le format intégral : la photo n'est pas compressée, aucun perte de pixels mais l'image est lourde. C'est le format avec lequel travaillent la plupart des graphistes et des imprimeurs. Le format Tiff se décline en 8 ou 16 bits. Il s'agit d'une quantification des données informatiques. Plus le nombre de bits est élevé, meilleure est la qualité, mais le poids de l'image atteint des sommets - le double ou le triple - et certains programmes de retouches anciens ont du mal à traiter ces fichiers. C'est votre graphiste qui vous dira ce qu'il désire.

Le format RAW
C'est celui du photographe numérique. Il ne peut être lu directement mais doit être développé

à l'image des négatifs argentiques et converti dans un format Jpeg ou Tiff.

Légendage et indexation

Chaque image - haute ou basse définition - qui vous est livrée possède un nom de fichier (Entreprise 01 / 02 / etc.). Le légendage consiste à incorporer dans les données IPTC de la photo des informations supplémentaires (ex : Hôtel XX- Accueil ou Hôtel XX- chambre double - etc.). L'intérêt du légendage est évident pour les productions importantes générant beaucoup d'images car elles permettent de retrouver facilement des photos. Les informations IPTC sont incluses dans la photo et ne la quittent plus. L'indexation consiste à intégrer un certain nombre de mots clés dans la photo dans ces mêmes données IPTC. Le but est là encore de pouvoir retrouver facilement une image ou une série d'image. C'est indispensable pour la création d'une photothèque à usage interne.

Mode chromatique :

Outil systématique qui ordonne les couleurs afin de pouvoir les choisir avec précision, les reflex numériques enregistrent les photos en mode RVB (Rouge, Vert, Bleu). Quelques autres modes : *CMJN* (Cyan. Magenta, Jaune, Noir), TSL (Teinte, Saturation, luminance), Lab (couleur définie par sa luminance et deux gammes de couleurs 'a' et "b") et CIE (standard de la Commission Internationale de l'éclairage),

Pack-shot

Ce terme désigne la photo d'objets pris avec des éclairages de studio et des fonds blancs, de couleur ou dégradés. Les images sont destinées en général à illustrer plaquettes, bilans, brochures, rapports, sites web, etc, ou à être détourées. Les pack-shots simples (fond blanc - 1 à 2 source d'éclairage + 1 réflecteur) sont facturés au forfait et réalisés soit chez le photographe soit chez le client avec un nombre minimum d'images. Une majoration de 50% pour les objets

en verre et les bijoux et objets de très petite taille est appliquée à cause de la difficulté de ce type de prise de vue. Les pack-shots "évolués" ou "améliorés" (plusieurs sources d'éclairage - composition - fonds spéciaux ou numériques) font l'objet d'un devis détaillé et sont facturés en honoraires.

Photo argentique ou numérique ?

Numérique ou argentique, la photographie 'est avant tout une question de regard, de cadrage et de créativité. Aujourd'hui, la photo numérique correctement réalisée a acquis ses lettres de noblesse. Elle suppose toutefois une connaissance solide de la colorimétrie et de l'informatique.

La post-production est obligatoire en photo numérique et est généralement incluse dans les honoraires : elle comprend une retouche colorimétrique de base (contraste-saturation-balance couleurs), un dépoussiérage éventuel, l'attribution d'un profil colorimétrique et d'un nom de fichier. Pour une heure de prise de vue, la post-production représente au moins 2 heures de travail.

Sauf demandes expresses, toutes mes images sont réalisées en numérique au format RAW

Matériel utilisé: boitiers 24x36 Canon 5DMk2 et 1DX - optiques Canon L du 15mm au 500 mm. Postproduction sous DPP Raw, Ligthroom, Photoshop .

Pixels et Résolution

Les millions de pixels vantés par les vendeurs sont avant tout un argument marketing commode. En photographie professionnelle, c'est le rapport taille de capteur et nombre de pixels qui nous intéressent.

La résolution est un autre facteur important : elle détermine le nombre de pixels par centimètre. Plus il y a de pixels au centimètre carré et plus l'image est riche en détail, mais plus sa taille d'impression (l'agrandissement maximal que l'on pourra tirer) est petite. Ainsi votre écran d'ordinateur utilise une résolution de 72 dpi (72 pixels par pouce - équivalent anglo-saxon de nos 28.346 pixels/centimètres), une image de 3000 pixels x 2000 pixels (soit 6 millions de pixels) mesurera sur votre écran : 3000 / 72 = 105 cm - mais la même image à une résolution de 300 dpi / 118 pixel/cm (norme pour l'imprimerie offset) ne pourra être tirée qu'à : 3000 / 118 = 25.4 cm

Sauf indication contraire de votre imprimeur ou graphiste > nous livrons toujours les images haute définition en 300 dpi (118 pixels/cm) et les copies basse définition en 72 dpi (28pixels/cm). Ainsi vous disposez pour chaque image d'une version utilisable en imprimerie ou sur votre ordinateur que vous pouvez envoyer en pièce jointe.

Poids :

indique la quantité d'espace mémoire qu'une image occupe. Selon les cas, le poids se définit en Ko (image légère), *Mo* (image lourde) ou même Go (image très lourde), le poids d'une image dépend intrinsèquement du nombre de pixels qu'elle contient multiplié par le poids de chaque pixel. Or, un octet correspond à 8 bits, donc un pixel codé sur 8 x n bits a un poids de n octets. Exemple : une Image de 3.000x2,000 pixels codés sur 24 bits (soit 3 octets par pixel) pèse 18 Mo (3.000x2.000x3 octets) dans un format non compressé.

Profondeur d'échantillonnage:

Chaque pixel constitutif d'une image contient une valeur codée sur un nombre de bits qui définit son état (couleur, intensité). La profondeur

d'échantillonnage -ou codage - indique le nombre de
bits
qui déterminent l'état d'un pixel de l'image. les standards usuels sont : Bitmap noir et blanc (1 bit), Bitmap 16 couleurs ou niveaux de gris
(4
bits), Bitmap 256couleurs (8 bits), Bitmap 16 millions de couleurs (24 bits, 32 bits avec gestion de transparence).

Résolution : à ne pas confondre avec la « Définition » la résolution indique le nombre de pixels présents dons une image par unité de distance linéaire donnée (pouce, centimètre). Exemple : une image d'une résolution de 300 ppp (points par pouce, ou pixels par pouce) signifie qu'elle contient 300pixels par colonne et 300 pixels par rangée dans un pouce carré (2 ,54 x 2,54 cm), la résolution permet donc d'établir le rapport direct entre la définition d'une image (nombre de pixels qui la compose) et la taille réelle de sa représentation physique sur un support
.

Transparence : elle caractérise l'opacité d'une image. La transparence par couche alpha revient à ajouter à chaque pixel de l'image un octet (8
bits) définissent son niveau de transparence (de 0 à 255, soit 256 états possibles de transparence).